

- Procès verbal du conseil de l'école primaire Maurice Genevoix -

Le 1^{er} conseil de l'année scolaire 2020-2021 s'est tenu à la salle polyvalente de Tauxigny-Saint-Bauld, le mardi 13 octobre 2020 de 18h00 à 19h40.

étaient présents :

représentants de la municipalité : M. ROBIN (Maire de Tauxigny)

parents d'élèves élus : M^{mes} et M. ADRIAENSSENS - BLANCHARD - BROSSARD - BODIN - GAUTIER - PRUNEAU-CYR - SERRANO - VASLIN.

enseignants : M^{mes} et M. CAILLE (PS-GS) - DOUCET (PS-GS) - BERARD (MS) - HARPIGNIES (MS) - BRETON (CP-CE1) - RENAULT (CE1) - ROY (CE2) - BOURGUIGNON (CM1) et ANCEAU (CM2).

invitées : M^{mes} FERRAGU (AP2G) - M^{mes} VIET et MARCONNET (cantine scolaire).

excusés : M. ROUYER (IEN) - M. MOUTAULT (CM2) - M^{mes} les représentantes de la garderie périscolaire (AFR)

1. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves du vendredi 09 octobre 2020 :

nombre d'inscrits	votants	bulletins blancs et nuls	suffrages exprimés	participation	liste présentée par Mme GOMMIER
260	97	0	97	37,30%	97
sièges obtenus					8

Ont donc été élu-e-s en tant que **titulaires** : **Cécile GOMMIER - Ingrid ADRIAENSSENS - Noémie BROSSARD - Céline BODIN - Claire LANDRY - Charlotte GAUTIER - Mélanie GIRAUD - Stéphanie VASLIN.**

en tant que **suppléants** : **Aurélien PRUNEAU CYR - Didier BLANCHARD - Lucie OLIGO - Aurélien BERTIL - Céline PICHON - Élodie SERRANO - Céline FERRAGU.**

Comme les années précédentes, parallèlement à l'élection des représentants des parents, une élection des représentants des élèves a été organisée le même jour.

Chaque classe élémentaire a donc élu 2 représentants.

classes	titulaires	suppléants
CP-CE1	Juliette REGLAIN et Lucie HURAND	Océane GUERIN et Enola PRUNEAU-CYR
CE1	Maximilien VIET et Lisea MANCEL	Alice HARPIGNIES et Hugo COMIN
CE2	Eden VASLIN et Mahé VASLIN	Aelys BODIN et Hugo BOISTARD
CM1	Juliette REY et Noé PERRE	Camille SAGET et Lexie CLEMENT
CM2	Clara GUERET et Mael BODIN	Anaïs COMIN et Mathys SALMON

Afin de rendre plus vivants, plus réguliers et plus efficaces les réunions d'élèves, nous envisageons la mise en place de conseils coopératifs avec l'aide de M. PACREAU le CPE du collège de Cormery.

Règlement intérieur de l'école : Le règlement de l'année dernière est reconduit. Toutefois, l'obligation d'instruction commençant désormais dès l'âge de 3 ans, les distinctions entre classes maternelles et classes élémentaires en disparaissent. A la demande du Ministère de l'Éducation nationale, celui-ci est aussi complété de la mention : "En cas de crise, notamment sanitaire, les membres de la communauté éducative (parents, élèves, personnels enseignants et non enseignants, partenaires) doivent respecter les consignes fixées par le protocole national" (Cf. document en annexe). Ces modifications sont approuvées à l'unanimité.

3. Effectifs et répartition : L'école comporte aujourd'hui 178 élèves répartis de façon hétérogène sur 8 niveaux et 8 classes ce qui représente une moyenne de 22,25 élèves par classe.

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
	13	26	22	14	29	25	24	25	178
PS-GS - M ^{me} DOUCET	5		12						17
PS-GS - M ^{me} CAILLE	8		10						18
MS - M ^{me} BERARD & M ^{me} HARPIGNIES		26							26
CP-CE1 - M ^{me} BRETON				14	6				20
CE1 - M ^{me} RENAULT					23				23
CE2 - M ^{me} ROY						25			25
CM1 - M ^{me} BOURGUIGNON							24		24
CM2 - M. ANCEAU & M. MOUTAULT								25	25

4. Situation des élèves après le confinement (résultat des évaluations nationales CP / CE1 et des évaluations de rentrée) : les évaluations de rentrée mettent en évidence le fait que la période de confinement a creusé les écarts entre élèves. Les semaines qui ont suivi montrent aussi la difficulté de certains d'entre-eux à redevenir élèves. Les résultats des évaluations nationales CP et CE1 sont présentés ci-après. Selon les résultats obtenus, les élèves sont rangés dans trois groupes ("satisfaisants", "fragiles" et "à besoin").

classes	CP (14 élèves)			CE1 (29 élèves)		
	satisfaisants	fragiles	à besoin	satisfaisants	fragiles	à besoin
mathématiques	4	7	3	3	7	19
français	5	7	2	16	10	3

Ces résultats doivent être relativisés dans la mesure où l'échec à un item fait basculer un élève dans un groupe d'élèves fragiles ou un groupe d'élèves à besoin sans qu'il ne manifeste de difficultés particulières dans le courant de l'année. Les enseignantes de CP et CE1 ont reçu les parents pour leur expliquer les résultats.

5. Organisation des enseignements et projets pédagogiques pour l'année : L'année scolaire se décline selon le protocole sanitaire national mis en place dans le cadre de la lutte contre la COVID-19. L'accueil, la répartition des tables (dans les classes élémentaires), les déplacements et même le travail des élèves sont impactés. Dans toutes les classes nous constatons un absentéisme ponctuel plus élevé que les années précédentes. Malgré tout, le système des enseignements par décloisonnement dans chaque cycle a été maintenu. Dans la mesure du possible, ce sont les enseignants qui se déplacent plutôt que les élèves. Toutefois, l'absence de visibilité sur le long terme, le caractère très évolutif du protocole sanitaire, l'extension des zones à risques rendent difficile l'élaboration de projets et nous a contraint à ne pas envisager de classes transplantées cette année. Nous espérons pouvoir maintenir une sortie conséquente pour la fin de l'année scolaire mais nous préférons restés prudents et ne pas trop nous engager.

En cycle 1 (PS-MS-GS) : Le fil rouge des classes sera la nature et la vie sauvage. Les élèves de GS font classe en extérieur (dans les bois, au bord de l'Echandon) une après-midi par semaine. Les élèves de PS les rejoindront après les vacances de printemps (les sorties auront alors lieu le matin).

En cycle 2 (CP-CE1-CE2) : Le fil rouge des classes est aussi la nature traité en lecture arts-visuels et musique. En CP-CE1 une correspondance scolaire avec 20 classes en France (y compris les DROM) et à l'étranger est en place autour du livre "Clément aplati". En CE2, les ateliers ont lieu dans le cadre d'un partenariat avec le CCNT. Les élèves assisteront à un spectacle au mois de décembre. Comme l'année dernière, le décloisonnement est reconduit trois fois par semaine. M^{me} Breton enseigne l'anglais dans les trois classes, M^{me} ROY, les sciences et M^{me} RENAULT, l'espace et la structuration du temps. Les CE1 sont rassemblés en ces occasions.

En cycle 3 (CM1-CM2) : Le fil rouge de l'année sera celui du roman policier et du mystère. Les CM2 écriront le scénario du spectacle musical organisé autour de ce thème. Le décloisonnement reste identique à celui pratiqué l'année dernière, M^{me} BOURGUIGNON se chargeant de l'enseignement de l'EMC, de la géographie et des arts visuels, M. MOUTAULT et M. ANCEAU de celui de l'anglais, de l'histoire et des sciences.

- Pour le moment, les séances de piscine sont maintenues dans le cadre d'un protocole sanitaire mis en place par Naturéo pour la gestion des vestiaires.
- La traditionnelle rencontre sportive organisée chaque année avec l'USEP et l'école de Saint-Branchs en mars-avril est, elle-aussi, toujours envisagée.
- Il en va de même pour la photographie scolaire où les enfants ont été photographiés sans les adultes qui ont été ajoutés après (sans masque) sur le cliché.

6. Travaux ou installations faits ou à faire :

- La municipalité s'est portée candidate à l'obtention de la subvention "label école numérique 2020" afin d'acheter deux TNI pour les classes de CE1 et CM1.
- L'ordinateur équipant la classe de CP ne permet pas de piloter le TNI et les ordinateurs de l'ancienne classe mobile sont trop anciens pour héberger les logiciels les plus récents utilisables sur le tableau numérique.
- Le PC de la classe de PS-GS ne fonctionne plus. M. ROBIN précise que son remplacement prévu depuis plusieurs mois aurait dû avoir lieu.

7. Cantine scolaire – garderie périscolaire :

Garderie périscolaire : Les responsables de la garderie n'ayant pu se libérer, le problème lié à l'utilisation de l'atrium, du matériel de l'école, au respect des règles et à l'application du protocole sanitaire sera à l'ordre du jour du prochain Conseil d'école. Les enseignants espèrent toutefois une amélioration bien avant cette deuxième réunion.

Cantine scolaire : Les employées de la cantine scolaire avaient déjà évoqué, l'année dernière, les problèmes de comportement de certains élèves. Il avait été convenu d'en rediscuter et d'essayer de trouver une solution. La fermeture des écoles et le confinement n'avaient pas permis de beaucoup avancer sur le sujet.

Les cantinières rappellent, aujourd'hui, le non respect des règles et des adultes par de nombreux élèves qui se moquent ouvertement d'elles et ne reconnaissant pas leur autorité. Elles ne se sentent guère soutenues par certains parents qui ne les respectent pas davantage et refusent parfois de reconnaître les torts de leurs enfants.

Des parents font, quant à eux, remarquer l'attitude contestable de certains adultes encadrant la cantine. Ils pointent le fait que certains enfants redoutent désormais le moment des repas même s'il y a parfois confusion entre temps passé à la cantine et temps de pause méridienne. Ils regrettent les repas pris dehors suite à la fermeture de la cantine après qu'une

employée ait été testée positive à la COVID-19.

Il est rappelé que la cantine est un service et en aucun cas un droit, que le non respect du règlement par certains enfants peut amener à des sanctions allant jusqu'à l'exclusion. Cela s'est déjà produit il y a quelques années.

Les membres du Conseil d'école suggèrent de faire passer un mot court et explicite à tous les parents dans le cahier de liaison pour rappeler les difficultés rencontrées et les sanctions possibles. Ils proposent aussi de faire rapidement signer aux parents le règlement de la cantine et de l'appliquer pleinement. Ce règlement pourrait être lu et expliqué en classe avec les enseignants (au moins avec les plus grands).

Les conseils coopératifs envisagés avec les enfants seront aussi amenés à réfléchir aux problèmes de cantine pour faire en sorte que les élèves trouvent eux-mêmes des solutions pour améliorer leur comportement.

L'association de la cantine invite les parents à venir parler directement aux cantinières lorsqu'il y a un problème et propose à chacun d'entre-eux de venir constater par eux-même les difficultés rapportées. L'association envisage aussi la mise en place d'un médiateur.

Quant aux deux repas pris en extérieur, la municipalité et la cantine font remarquer qu'aucun enfant ne s'en est plaint. La météo permettait ces "pique-nique" et ainsi le maintien de la continuité du service malgré la fermeture de la cantine.

7. Questions diverses :

- Sécurité dans l'école : le plan vigipirate renforcé est toujours en vigueur, dans le cadre du "PPMS attentats-intrusions" (remis à jour à la rentrée), un exercice de simulation de fuite de l'école en cas d'attentat sera organisé après les vacances d'automne.
Le "PPMS risques majeurs" a lui-aussi été mis à jour, un exercice est prévu dans la seconde partie de l'année scolaire.
Un exercice incendie a déjà été réalisé le 29 septembre sans difficulté particulière.
- Organisation des APC : après un démarrage compliqué par le protocole sanitaire en élémentaire, les APC ont repris normalement, le ménage étant désormais fait le matin. Toutefois, M. ROBIN fait remarquer qu'il sera difficile de continuer ainsi. La présence des enfants dans l'atrium dès le matin complique la tâche des employés en charge du ménage. Cette organisation les contraint aussi à commencer très tôt pour finir très tard. Certains ont en plus de la route à faire avant et après leur journée de travail. Toutefois organiser toutes les séances d'APC le mardi (veille d'un jour sans école) comme demandé par la municipalité semble difficile, les enseignants devant, eux, s'adapter aux disponibilités des familles.
- Coopérative scolaire : le manque de visibilité évoqué plus haut incite les enseignants à ne pas demander de cotisation cette année. Toutefois, les ventes de chocolats de Noël, de madeleines, de Saint-Nectaire sont relancées avec l'aide de l'AP2G. Le cas échéant, une petite participation financière pourra être demandée aux familles pour les sorties scolaires.
- Fête de l'école : à priori maintenue sur le même modèle que celui d'il y a quelques années (stands imaginés, préparés et animés par les élèves de CM1 et CM2) le vendredi 25 juin 2021 avec la cantine et l'AP2G si elles le souhaitent.
- Spectacles des élèves : le principe des spectacles échelonnés entre avril et mai est à nouveau retenu. Mme Catherine DENNEZ notre nouvelle intervenante musique préfère, elle-aussi, cette option plutôt qu'un grand spectacle de fin d'année. Cette organisation est de toute façon mieux adaptée à la crise sanitaire.
- M. Robin explique que la commune étant membre de "Terre de jeux 2024", des actions à caractère sportif pourraient être envisagées par l'école afin de s'associer aux jeux olympiques 2024.
- La municipalité souhaiterait aussi voir intervenir des membres de la LPO et de la chambre d'agriculture dans les classes, M. Robin rappelle la possibilité de faire venir des intervenants sur le tri des déchets.
- La commune ayant établi un plan alimentaire territorial, la cantine devra à terme se fournir vers des producteurs locaux afin de limiter les transports et les déchets.
- Plusieurs parents font remarquer la mauvaise utilisation du parking de l'école. Le traçage d'une ligne jaune et la remise en place de panneaux de stationnement interdit pourraient dégager la voie d'accès à l'école.
- Certains parents demandent aussi que le parking à vélos soit déplacé à l'intérieur de l'école. M. ROBIN n'y voit pas d'inconvénient mais fait remarquer que c'est aussi à la demande de parents qu'il avait été déplacé en dehors de l'école il y a quelques années.

Christophe ANCEAU, directeur

École Primaire Publique de Tauxigny
rue du Prieuré
37310 TAUXIGNY
02 47 92 18 15
ec-tauxigny@ac-orleans-tours.fr